

ANNEXE

MODIFICATION DES NOTES EXPLICATIVES EN VUE DE PRECISER LE CLASSEMENT
DES CARTES A MEMOIRE ELECTRONIQUE FLASH

(Point VII.12 de l'ordre du jour)

ANNEX

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES TO CLARIFY THE CLASSIFICATION
OF FLASH ELECTRONIC STORAGE CARDS

(Item VII.12 on Agenda)

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES
A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

CHAPITRE 85.

Page 1665. N° 85.23. Premier paragraphe. Nouvel alinéa 6).

Insérer le nouvel alinéa 6) suivant :

- “6) Les **dispositifs de stockage rémanent des données, à base de semi-conducteurs, pour l’enregistrement des données provenant d’une source externe.** Ces dispositifs ([connus sous le nom de]“cartes mémoire” ou “cartes à mémoire électronique flash”[, par exemple]) sont utilisés pour l’enregistrement [et la récupération] des données provenant [d’une source externe. Les sources externes peuvent comprendre, sans y être limitées, divers appareils hôtes] [d’une source externe] tels que les systèmes de navigation et de localisation par satellite, les terminaux de saisie, les scanners portables, le matériel électrique de surveillance médicale, les appareils d’enregistrement audio, les récepteurs personnels de messages (“sémaphones”), les téléphones portables et les appareils photographiques numériques. D’une manière générale, les données peuvent être stockées sur le dispositif et lues lorsque celui-ci a été connecté audit appareil, ou peuvent également être téléchargées dans une machine automatique de traitement de l’information à l’aide d’un adaptateur spécial. Ces dispositifs [ou cartes] utilisent exclusivement l’électricité fournie par les appareils auxquels ils sont connectés et ne nécessitent aucune batterie.

[Ces dispositifs] [Les dispositifs de stockage rémanent des données] [ou cartes] se composent, sous une même enveloppe, d’une ou de plusieurs mémoires flash (“E²PROM FLASH”[, par exemple]) se présentant sous forme de circuits intégrés montés sur une carte de circuits imprimés, et comprennent une fiche de connexion à un appareil hôte. Ils peuvent comporter de condensateurs, des résistances et un microcontrôleur se présentant sous la forme d’un circuit intégré.”

AMENDMENTS TO THE EXPLANATORY NOTES
TO BE MADE BY CORRIGENDUM

CHAPTER 85.

Page 1665. Heading 85.23. First paragraph. New item (6).

Insert the following new item (6) after present item (5) :

- “(6) **Solid-state, non-volatile data storage devices for recording data from an external source.** These devices ([e.g.,] [also known as] “flash memory cards” or “flash electronic storage cards”) are used for recording [and retrieval of] data from an external [source. The external source may include, but is not limited to host appliances] [source,] such as navigation and global positioning systems, data collection terminals, portable scanners, medical monitoring appliances, audio recording apparatus, personal communicators (“pagers”), mobile phones and digital cameras. Generally, the data is stored onto and read from the device once it has been connected to that particular appliance, but can also be uploaded to an automatic data processing machine by using a special adapter. The devices [or cards] only use power supplied from the appliances to which they are connected, and require no battery.

[These] [The non-volatile data storage] devices [or cards] are comprised of, in the same housing one or more flash memories ([e.g.,] “FLASH E²PROM”) in the form of integrated circuits mounted on a printed circuit board (PCB), and incorporate a connecting socket to a host appliance. They may include capacitors, resistors and a microcontroller in the form of an integrated circuit.”
